Le Betteravier

ORGANE MENSUEL DE LA CONFÉDÉRATION DES BETTERAVIERS BELGES • 54IEME ANNEE N° 568 • OCTOBRE - NOVEMBRE 2020 • P 806265

Les prix du sucre stagnent

En bref

Pays-Bas : Cosun Beet Company (ex-Suiker Unie) a développé une application pour améliorer la gestion de la culture de betteraves, le Beet Advice System (BAS), en collaboration avec Mendix, une filiale du groupe Siemens. Elle devrait soutenir les 9.000 coopérateurs de Cosun avec des informations pratiques permettant d'optimiser la production agricole.

En Inde, la récolte de canne risque d'être compromise à cause du Covid-19 car les millions de travailleurs migrants nécessaires à la récolte pourraient avoir peur de se déplacer en raison de la recrudescence des infections de Covid-19 dans tout le pays, a rapporté Reuters.

Les Etats-Unis augmentent leur quota d'importation de sucre brésilien de 80.000 tonnes. Selon le président Jair Bolsonaro, il s'agirait du premier résultat des négociations Brésil-USA récemment ouvertes pour le secteur du sucre et de l'alcool.

Une start-up polonaise Waste-Lab transforme les feuilles et la pulpe de betteraves sucrières en emballages biodégradables : assiettes, matériaux d'emballage etc. Les efforts de recherche se sont concentrés sur les feuilles de betterave sucrière car celles-ci constituent le plus grand déchet agricole en Pologne. Les matériaux créés à la suite de ce processus pourraient servir d'alternative aux plastiques non biodégradables.

États-Unis : plusieurs centaines producteurs de betteraves du Minnesota et du Dakota du Nord craignent une pénurie de travailleurs à cause de la menace de covid-19. Les agriculteurs auront besoin de plus de 4.000 personnes pour faire la récolte qui commence en octobre.

Nordzucker : signature des contrats betteraves à partir de 2021. Le nombre de producteurs a diminué de 8 % mais le tonnage total est pratiquement identique ce qui signifie qu'en moyenne, les planteurs ont contracté des droits de livraison plus élevés. Pour 2021, plus de la moitié du montant des contrats a été souscrite dans le cadre du contrat de trois ans à prix fixe. Au total, près de 90 % du volume nécessaire pour 2022 et une grande partie pour 2023 ont déjà été souscrits dans le cadre des contrats pluriannuels.

Une baisse des prix alimentaires mondiaux dans les dix prochaines années est prévue par la FAO. En début de période, c'est la baisse des revenus liée à la crise du Covid qui devrait entraîner une baisse de la consommation alimentaire ce qui pèsera sur les prix agricoles. Et ensuite, même si la consommation repart à la hausse du fait de la croissance démographique, elle sera plus compensée par une production qui progressera encore plus vite grâce à l'augmentation des rendements et à l'innovation : nouvelles variétés, nouvelles technologies, …).

Organe mensuel de la Confédération des Betteraviers Belges asbl
CBB • Boulevard Anspach 111 / 10 • 1000 Bruxelles
T. 02 513 68 98 • F. 02 512 19 88 • www.cbb.be • lebetteravier@cbb.be
Twitter: @cbb_fr

COLOPHON

Editeur responsable Marcel Jehaes, Président de la CBB
Directeur de la publication Peter Haegeman
Edition et publicité Bernadette Bické - Martine Moyart
Responsable de la technique betteravière IRBAB Tienen
Imprimerie Antilope De Bie
Abonnement annuel Belgique € 12,00 **UE** € 22,00 **Hors UE** € 27,00
IBAN BE 70 1031 0384 3925 • **TVA** BE 0445.069.157

Nouveau gouvernement fédéral : la raison va-t-elle triompher ?

Enfin, après 16 mois d'attente et de rebondissements divers, nous avons un gouvernement fédéral à part entière. Bien sûr, il devra traiter un très large éventail de domaines politiques, mais en tant que CBB, nous attendions bien sûr avec impatience ce qui serait décidé sur l'agriculture, l'environnement et la biodiversité.

Dans les plus de quatre-vingts pages de l'accord de gouvernement, nous avons trouvé quelques paragraphes aux intentions à la fois optimistes et assez vagues.

Par exemple, le gouvernement fédéral, en concertation avec les régions, veut aligner sa stratégie nationale en matière de biodiversité sur les plans européens dans ce domaine et aussi sur le Green Deal. Indépendamment du contenu de ces derniers, nous sommes heureux de constater que la Belgique ne souhaite pas agir différemment ou, pire encore, aller plus loin que ce que font l'Union européenne et les autres États membres.

Nous lisons également que la Belgique veut aussi évaluer les accords commerciaux européens en fonction de l'impact négatif qu'ils ont sur les partenaires commerciaux. Lorsqu'il s'agit d'imposer des normes environnementales et de durabilité à cet égard, il est difficile de penser à autre chose que la ratification actuelle du Mercosur ...

À différents endroits du texte, il est également fait référence à l'importance des connaissances scientifiques lors de l'adoption de positions dans les dossiers. C'est le cas, par exemple, de la sélection végétale et des cultures génétiquement modifiées (OGM). La CBB se félicite du fait qu'un choix très explicite ait ainsi été fait pour objectiver les débats sur les produits phytopharmaceutiques (voir aussi le passage de l'accord de coalition dans l'article ci-dessous sur la jaunisse virale).

Il est en effet trop facile d'interdire les produits de protection de cultures sur une base idéologique, sans tenir compte de la disponibilité des alternatives. Il est inacceptable que les fournisseurs de notre alimentation, qui sont aussi les meilleurs gardiens de notre autonomie alimentaire européenne, soient simplement laissés pour compte. L'accord de coalition ouvre d'autres perspectives et préconise la concertation, en vue de la compétitivité des entreprises (agricoles) belges ainsi que la stimulation de l'innovation.

La première épreuve décisive du ministre Clarinval aura lieu dans quelques semaines lorsque le dossier d'autorisation d'urgence des néonicotinoïdes en 2021, pour lequel l'IRBAB a présenté un argumentaire fondé, arrivera sur son bureau. Il pourra alors, à court terme, donner aux producteurs de betteraves la possibilité de lutter contre la jaunisse virale car d'autres moyens de lutte ne seront disponibles qu'à plus long terme. Dans un certain nombre de pays voisins, comme la France, le gouvernement a déjà compris ce message et nos collègues français peuvent espérer une dérogation plus en phase avec la réalité du terrain.

Alors que nous renouvelons et intensifions nos contacts sur cette question cruciale de lobbying, nous vous souhaitons, ainsi qu'à nos partenaires de l'industrie sucrière, une bonne continuation de la campagne !

Peter Haegeman, secrétaire général de la CBB

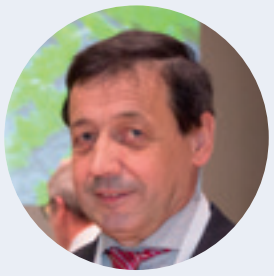

Marcel Jehaes, président de la CBB

La jaunisse virale menace la filière betterave/sucre: une tâche urgente pour le nouveau ministre de l'agriculture

Au début de la campagne betteravière, dans les deux groupes sucriers belges, l'attention se porte sur les conséquences tant industrielles qu'agronomiques de la jaunisse virale qui a touché pratiquement 85% des parcelles au cours de la période de végétation. En l'absence d'alternatives pour relever les défis agricoles et climatiques à court terme, Subel et CBB plaident pour une nouvelle autorisation d'urgence pour les néo-nicotinoïdes.

Le fait que les producteurs et les fabricants de sucre regardent avec inquiétude l'impact de la jaunisse est prouvé par les essais d'arrachage supplémentaires de dernière minute effectués par l'IRBAB, mais aussi par la Raffinerie Tirlemontoise. Cela montre que la teneur en sucre de la betterave peut être nettement inférieure à celle qui serait obtenue en l'absence de jaunisse.

Cela est dû à l'utilisation très limitée des néonicotinoïdes et aux conditions météorologiques de ces derniers mois. En conséquence, les pucerons porteurs du virus pourraient persister plus fortement qu'auparavant et provoquer le jaunissement du feuillage des betteraves dans de nombreuses parcelles (voir photos).

Vue aérienne prise par drône des dégâts de jaunisse dans un champ de betteraves à Boëlhe le 14 septembre (photo IRBAB).

Nombreuses taches de jaunisse dans un champ de betteraves à Corroy-le-Château le 10 septembre (photo IRBAB)

La progression du virus du jaunissement ne peut être stoppée à court terme qu'en rendant à nouveau possible l'utilisation de semences enrobées. Le nouveau ministre de l'agriculture, David Clarinval (MR), doit couper le nœud d'une «autorisation d'urgence», après l'avis d'un comité d'approbation composé de fonctionnaires.

Que dit l'accord de gouvernement ?

Le ministre prendra bien sûr l'accord de gouvernement comme point de départ. Nous vous citons l'extrait suivant : « [le gouvernement] fondera la plupart de ses actions sur la méthode scientifique et tiendra compte du principe de précaution. Tous les produits suspectés de présenter un risque pour la santé, la biodiversité et l'environnement doivent être examinés sur cette base scientifique et en consultation avec les secteurs concernés afin de limiter les conséquences socio-économiques négatives. Le gouvernement réalise un plan ambitieux de réduction des pesticides en accordant une attention particulière aux entreprises (agricoles) belges afin qu'elles ne soient pas désavantagées sur le plan de la concurrence. En outre, en concertation avec les Régions compétentes, l'innovation visant à remplacer et à restreindre l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sera stimulée sur la base d'une poursuite résolue de l'amélioration du respect de l'environnement et de la santé, notamment en ce qui concerne les produits relevant de la politique agricole».

La CBB appelle également à un dialogue ouvert avec la politique (fédérale).

Ce passage peut certainement être qualifié de prometteur et de vague ... Nous espérons donc pouvoir entamer le plus rapidement possible un dialogue avec le nouveau ministre de l'agriculture, David Clarinval, afin de clarifier et d'étayer nos arguments et de lui poser nos questions.

La position de la filière betterave/sucre est claire, tout comme les questions posées aux décideurs politiques fédéraux et régionaux :

- Les conditions climatiques confrontent le secteur de la betterave à une crise sans précédent, dans un contexte où il n'existe pas encore d'alternatives efficaces et suffisamment sélectives pour protéger la betterave contre les pucerons et la jaunisse virale.
- Dans ce contexte, le secteur de la betterave n'a pas d'autre choix que de demander au gouvernement fédéral une nouvelle dérogation de 120 jours pour l'application des néonicotinoïdes en enrobage de semences.
- En plus de cette dérogation, nous demandons aux Régions de libérer des budgets pour accélérer la recherche afin de trouver rapidement des solutions réellement efficaces, ce qui permettra de protéger la betterave tout en préservant la biodiversité.
- En attendant, il est également urgent d'apporter un soutien massif à nos agriculteurs confrontés à de telles incertitudes afin d'éviter autant que possible les drames humains.

SOPABE-T : les cercles d'obligataires bientôt réunis pour décider de la destination des obligations

Dans quelques mois, les planteurs membres de la SOPABE-T devront décider de la destination finale à donner aux obligations qui constituent une partie de leur participation.

Il y a deux ans, les cercles d'obligataires ont décidé de convertir la première moitié des obligations en actions Südzucker et de commencer à coopérer avec les planteurs allemands membres de la coopérative SZVG. Prochainement, le conseil d'administration constitué des représentants des planteurs livrant à la RT convoquera à nouveau les réunions de cercles d'obligataires pour leur soumettre une double proposition : premièrement, convertir la seconde moitié des obligations en actions Südzucker et deuxièmement, développer la coopération avec les planteurs de betteraves allemands livrant aux usines de Südzucker.

Dans cette édition et les suivantes du Betteravier, nous vous informerons sur le contexte de cette proposition et nous vous inviterons à participer aux réunions de cercles d'obligataires de la SOPABE-T, en tenant compte des mesures règlementaires de sécurité relatives au Covid-19.

La participation

Après la reprise de la Raffinerie Tirlemontoise par Südzucker au début des années 1990, les betteraviers belges qui livraient leurs betteraves à la Raffinerie Tirlemontoise ont commencé à participer financièrement dans le capital de la RT à raison de 0,5 € par tonne de betteraves et par an, au même niveau que leurs collègues planteurs allemands de Südzucker. La prise de participation a été réalisée par un prélèvement sur le paiement des betteraves entre 1992 et 1996. Avec ces premiers fonds, la SOPABE-T a acquis 1.200.000 actions de la S.A. Raffinerie Tirlemontoise, ce qui s'est traduit par une participation de 0,6 % dans le capital de la RT ainsi qu'un siège au sein du conseil d'administration de la RT.

Par la suite, entre 1997 et 2015, la participation acquise par les planteurs a été réalisée sous forme d'emprunts obligataires et les montants récoltés ont été prêtés à la RT. Ces prêts ont été remboursés à la SOPABE-T et l'utilisation finale de ces emprunts obligataires est à décider avant le 31 janvier 2021.

Les grands principes de l'investissement et de la coopération

En janvier 2019, lors de la conversion de la première moitié des emprunts obligataires en actions Südzucker, il a été décidé de lancer un projet d'investissement et de coopération sur base de trois grands axes.

La **première partie** est le développement d'un investissement de SOPABE-T dans le capital de Südzucker, la société mère allemande de la RT. Cela se fait par l'achat d'actions Südzucker en bourse ou hors bourse.

La **deuxième partie** du processus est l'intégration progressive de la SOPABE-T dans les structures de la SZVG, la coopérative qui regroupe les planteurs de betteraves du Sud de l'Allemagne et qui est l'actionnaire majoritaire de la Südzucker. La SZVG concentre en fait la participation des planteurs allemands comme la SOPABE-T pour la participation des planteurs belges de la RT. L'objectif étant que la SOPABE-T renforce et rejoigne les planteurs allemands, qui détiennent déjà aujourd'hui plus de 59 % du capital de Südzucker.

Le **troisième et dernier** volet du projet est une conséquence concrète de la seconde partie. Les planteurs de betteraves allemands et belges parleront d'une seule voix à la direction et aux assemblées générales de Südzucker pendant des périodes de plus en plus longues.

Comment cela se fera-t-il en pratique ?

L'investissement et l'engagement dans la coopération se font par étapes successives et deviennent de plus en plus importants au fur et à mesure du temps.

La **première étape** concerne l'année en cours, 2020. Les actions Südzucker ont déjà été achetées. La SOPABE-T a reçu le feu vert des coopérateurs en 2019 pour utiliser à cette fin une première moitié des anciens prêts obligataires à la RT.

La SOPABE-T est propriétaire des actions. Les droits de vote associés à l'assemblée générale de Südzucker peuvent être librement exercés par SOPABE-T. Dans le même temps, les planteurs belges ont reçu deux observateurs au sein du conseil de surveillance de la SZVG. Ce conseil de surveillance est le nom allemand de l'organe directeur de la société et est donc comparable au conseil d'administration belge.

La **deuxième étape** aura lieu en 2021. SOPABE-T continuera à investir dans Südzucker. Cela se produit encore à partir de cette première tranche, tout comme dans la première étape. Toutefois, on peut noter deux changements importants. Tout d'abord, la SOPABE-T s'engage à voter avec la SVZG à l'assemblée générale de Südzucker. Cela lui permettra de rejoindre les près de 60 % de parts détenues par la SZVG dans Südzucker. Cela se fera par analogie avec les actionnaires autrichiens qui détiennent environ 10 % du capital.

Afin de pouvoir participer au processus de vote, la SOPABE-T - et c'est un deuxième changement - aura un siège à part entière au conseil de surveillance de la SZVG et conservera l'un des deux mandats d'observateur.

Comme indiqué précédemment, les détenteurs d'obligations ont décidé en 2019 de passer par ces deux premières étapes. Un investissement et une coopération supplémentaires avaient déjà été prévus à l'époque et nous avions caractérisé cette première période de « fiançailles ». Avant le 31 janvier prochain, les mêmes détenteurs d'obligations auront à approuver officiellement le lancement des étapes 3 et 4 qui sont essentiellement le prolongement des deux premières étapes. Symboliquement, on pourrait maintenant parler de «mariage» ...

En principe, la **troisième étape** couvre les années 2022 et 2023. Pendant cette période, la deuxième moitié des emprunts obligataires, sera utilisée pour continuer à acquérir des actions de Südzucker.

En même temps, le mandat d'observateur au sein du comité de surveillance de la SZVG sera «revalorisé» pour devenir un membre à part entière. Cela permettra à la SOPABE-T de faire entendre sa voix plus fortement dans les discussions sur les options stratégiques que Südzucker devrait choisir en fonction des actionnaires majoritaires.

Comme il s'agit effectivement de choix stratégiques qui ont également un impact à plus long terme, il a été convenu que la suite de la coopération devrait prendre plus de temps. Le délai de préavis sera donc de 3 ans. Cependant, SOPABE-T a demandé et obtenu deux exceptions à cette règle, qui réduisent chaque fois le délai de préavis à 1 an. La première exception serait la fermeture éventuelle des deux usines en Belgique ; la deuxième exception serait la vente de la Raffinerie Tirlemontoise par Südzucker. Dans les deux cas, une coopération n'aurait alors plus lieu d'être.

Une **quatrième étape**, qui débutera en 2024, prévoit que la SOPABE-T continue à investir dans le capital de Südzucker. Toutefois, cela nécessitera des ressources supplémentaires ou, en d'autres termes, un nouvel effort financier de participation. Il est clair que cela dépendra fortement de la situation économique et commerciale de l'activité betteravière. ■

Dans le prochain Betteravier, nous développerons les motivations du Conseil d'Administration de la SOPABE-T pour soumettre la poursuite et le renforcement de ce projet à l'approbation des cercles d'obligataires.

Projet de collaboration et d'intégration SZVG/SOPABE-T en étapes

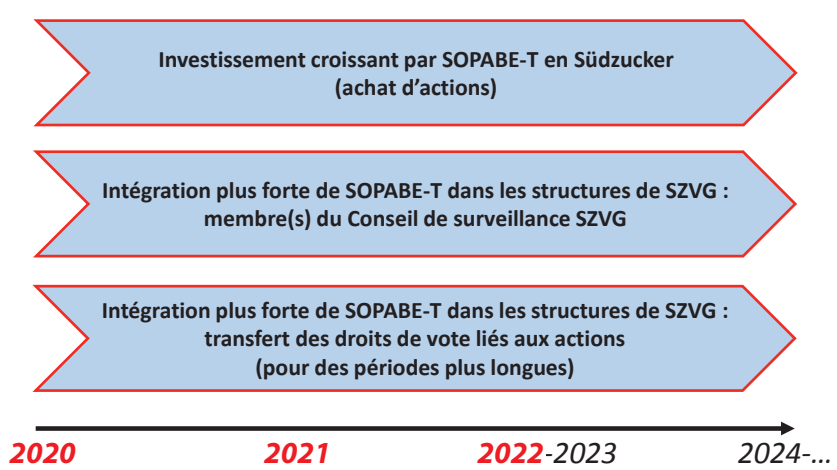

Timing

I. 2020	II. 2021	III. 2022-2023	IV. 2024-...
10 M€	+ 10 (7) M€	+ 17 M€	+ ... M€ (participer)
Droits de vote	Droits de vote ➔SZVG	Droits de vote ➔SZVG	Droits de vote ➔SZVG
2 observateurs + contacts bilatéraux	1 observateur + 1 membre	2 membres	2 membres
Fin: 30/06/2020 + 6 m.	Fin: au 30/06/(2021) (préavis: 6 mois)	Fin: en fin d'année (préavis: 3 ans, 1 an si annonce fermeture 2 usines ou vente RT)	

Fiançailles — *Mariage*

Les deux usines RT ont démarré

La campagne a démarré ce lundi 28 septembre, les usines ont démarré doucement mais sans problème majeur. Au moment d'écrire ces lignes, soit une semaine après le démarrage de la campagne, les arrachages sont difficiles à cause des pluies de fin septembre et par crainte de ne pas avoir suffisamment de betteraves, Longchamps ne tourne pas encore à pleine capacité. Tirlemont tourne par contre à 100 % mais une petite panne a eu lieu un jour. A la réception, tout se passe bien pour le moment et nos équipes de contrôleurs ont repris leur poste !

Résultats

Il semble y avoir plus de mauvaises herbes que les dernières années dans les bacs des échantillons. Par contre, le nombre de betteraves non conformes est déjà bas, ce qui n'était pas le cas les trois dernières années. Les conditions d'arrachage différentes en sont probablement la cause. Comme attendu, la richesse est assez élevée. ■

Du 28/09 au 2/10	TNN	LNG	RT
Richesse	17,85°Z	18,02°Z	17,94°Z
Tare terre	3,99 %	6,40 %	5,26 %
Tare végétale	0,13 %	0,08 %	0,10 %
BNC	6	6	6

Communication de vos résultats, plainte ou besoin d'une information sur la campagne, n'hésitez pas à contacter votre syndicat.

Longchamps : Cathy Charmant : secretariat.abw@cbb.be ou attention nouveau numéro de téléphone du syndicat : 081/51.02.41 ou le Président du Comité d'usine : Thierry Masson (0476/99.7 4.56)

Tirlemont : Noëlla Cornu : controletienen@gmail.com ou 016/80.14.24 ou le Président du Comité d'usine : Jeff Cleiren (0475/62.05.77).

Judith Braconnier, Secrétaire Fédé-RT

Inquiétudes vis-à-vis de la stratégie «de la ferme à la table» proposée par la Commission

Selon la nouvelle stratégie européenne «de la ferme à la table», l'utilisation des produits phytopharmaceutiques devrait être réduite de moitié. Cela entraînera sans aucun doute des coûts supplémentaires pour le secteur agricole. En betteraves, alors que les marges sont déjà très serrées, le secteur est confronté à des coûts de production élevés pour lutter contre la jaunisse virale sans néonicotinoïdes et à des pertes de rendement importantes dans certaines régions.

POSITION DE LA CIBE VIS-A-VIS de LA STRATÉGIE DE LA FERME À LA TABLE

Les producteurs de betteraves veulent pouvoir continuer à travailler dans le cadre des objectifs de la stratégie «De la ferme à la table » et demandent que leur situation soit suffisamment prise en compte.

En préparation des conclusions du Conseil Agricole de l'UE sur la stratégie de la ferme à la table, la CIBE, qui représente les planteurs de betteraves européens, a communiqué sa position. En voici les principaux axes.

Etudier l'Impact économique des augmentations de coûts pour les exploitations agricoles

Les ambitions environnementales de la stratégie « Farm to Fork » va demander des augmentations de coût et des adaptations de la part des exploitations agricoles. La suppression ou le non renouvellement des substances actives dans les produits phytopharmaceutiques (PPP) impliquent une perte de rentabilité pour les agriculteurs (baisse de récolte et augmentation des coûts). Aussi la CIBE demande-t-elle que des études soit menées sur les impacts économiques de cette stratégie et que des fonds soient prévus pour les agriculteurs qui subiront une augmentation des coûts.

Concernant le secteur betterave-sucre, étant donné que les planteurs utilisent déjà de faibles niveaux de pesticides, il est évident que les rendements diminueront. Par conséquent, la sécurité d'approvisionnement des sucreries sera menacée et toute la rentabilité du secteur sera mise en péril. Ces compromis doivent être évalués correctement et pris en compte. La suppression des néonicotinoïdes dans l'enrobage des graines de betteraves le montre clairement. Au cours des campagnes agricoles de 2019 et 2020, de nombreux champs ont été touchés par la jaunisse virale en France, en Belgique, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Cette infestation est sans précédent, tant par sa précocité que par ses conséquences. Pour les zones les plus touchées, la perte de rendement devrait dépasser 40 %. Les coûts supplémentaires sont estimés en moyenne entre 80 et 100 €/ha pour une perte totale de 1.000 €/ha, ce qui compromet la viabilité économique de certaines exploitations. Une compensation financière devrait être mise en place pour les agriculteurs afin de faire face à ces risques et dommages qui sont directement liés aux décisions réglementaires alors qu'il n'existe pas encore de solutions alternatives.

Eviter les objectifs quantitatifs trop rigides

La stratégie « Farm to Fork » fixer des objectifs quantitatifs : réduction de 50 % de l'utilisation de produits phytosanitaires et de 20 % de l'utilisation d'engrais ainsi qu'une augmentation des surfaces agricoles consacrées à l'agriculture biologique.

Ces objectifs ne tiennent pas compte de la réalité du terrain ni de l'évolution. Deux exemples : la réduction des produits phytosanitaires (PPP) et la production de betteraves biologiques. La réduction ou la suppression des PPP ne permet pas toujours ni automatiquement d'atteindre un objectif si des moyens de lutte alternatifs n'existent pas comme le montrent les conséquences de l'interdiction des néonicotinoïdes sur l'extension de la jaunisses virale. Une réduction trop rapide et trop dogmatique des solutions de protection des cultures ne permettra pas aux agriculteurs de lutter contre les menaces d'origine naturelle de manière durable.

Et concernant les betteraves biologiques, la CIBE considère que tout objectif quantifiable en particulier si cet objectif est supérieur à la demande intérieure de l'UE, risque d'interférer avec les lois du marché et de détruire la valeur ajoutée du sucre de betterave biologique de l'UE et par conséquent de détruire le secteur du sucre de betterave biologique de l'UE.

Soutenir la recherche et favoriser l'accès à l'innovation

La CIBE soutient la réduction de l'utilisation de pesticides dangereux, à condition que les objectifs et le calendrier soient convenus avec les producteurs et que cela aille de pair avec la disponibilité croissante d'outils alternatifs et innovants efficaces et abordables, à savoir les produits phytosanitaires à faible risque, le biocontrôle et le soutien aux nouvelles méthodes de sélection végétales NBT.

A la différence des méthodes classiques de sélection végétales qui procèdent par croisements et qui prennent plusieurs années supplémentaires, les NBT (New Breeding Techniques) sont capables de cibler et modifier le génome des plantes et d'obtenir rapidement des variétés stables et mieux adaptées aux nouveaux défis : résistance ou tolérance à la sécheresse, aux maladies racinaires ou foliaires comme par exemple, la jaunisse virale.

Les agriculteurs de l'UE demandent aux responsables politiques de leur permettre l'accès à ces nouvelles technologies pour éviter les effets de concurrence vis-à-vis des produits importés. Et pour mettre au point de nouveaux modes de production plus durables, il faut aussi soutenir financièrement les centres de recherche et de développement. La CIBE prend note de la proposition d'allouer 10 milliards d'euros pour le développement de certains secteurs comme la bioéconomie, l'agriculture et l'environnement. Compte tenu des défis auxquels sont confrontés les producteurs de betteraves sucrières, le CIBE estime qu'une partie de ce budget devrait être allouée à des programmes développés conjointement par les instituts de recherche et de vulgarisation de la culture betteravière

Politique commerciale : les mêmes règles pour tous

La CIBE demande la cohérence de la stratégie «de la ferme à la table» avec la politique commerciale de l'UE. Cela implique que si l'Union exige de ses agriculteurs de nouvelles normes ou objectifs en matière de durabilité, elle doit très logiquement demander les mêmes exigences pour les produits importés afin de garantir la sécurité alimentaire et des conditions de concurrence équitables pour les agriculteurs de l'UE.

La stratégie "de la ferme à la table" est le credo de la Commission européenne d'Ursula von der Leyen, qui veut aborder ensemble les questions d'agriculture, de santé, d'alimentation et d'environnement.

En particulier, la CIBE demande que tous les accords commerciaux, y compris ceux qui ont déjà été conclus et mis en œuvre soient mis à jour d'ici 2025 pour refléter la stratégie «de la ferme à la table», c'est-à-dire le respect par les pays tiers des critères suivants :

- les produits agricoles importés devraient respecter les mêmes normes de production que dans l'UE, que ce soit en termes d'émissions de GES ou d'impacts sur l'environnement et la biodiversité;
- les substances actives interdites dans l'UE ne devraient pas être autorisées par le biais de tolérances à l'importation ou de LMR dans les produits importés ;
- les «critères de durabilité» devraient être définis (notamment le respect de la liste des substances actives dont la culture est interdite, le respect de la protection de l'environnement et des émissions de GES, la santé et les travailleurs) à respecter par les pays tiers pour permettre aux produits primaires importés comme le sucre d'entrer sur le marché de l'UE ;
- la suspension de l'accès au marché et des préférences tarifaires si le sucre importé ne respecte pas ces normes/critères ce qui implique la mise en place de contrôle et de vérifications du respect des normes de l'UE par les pays tiers. ■

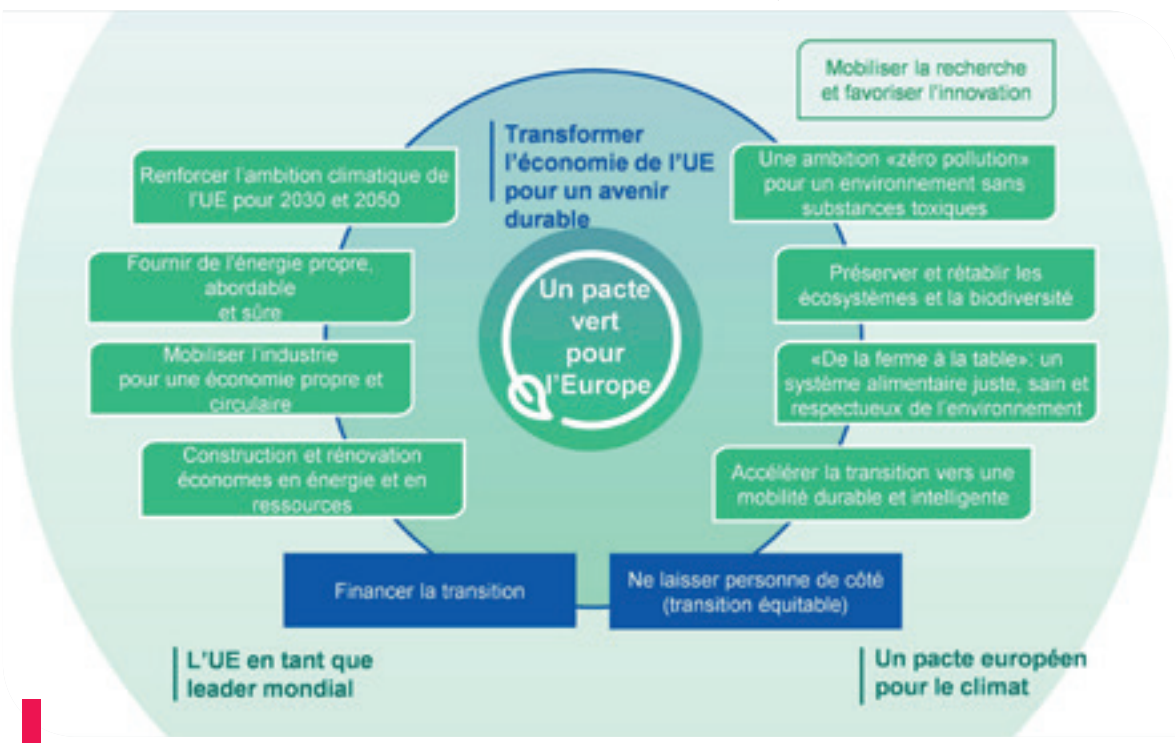

Le 15 janvier 2020, le Parlement européen a adopté à une large majorité sa première résolution sur le pacte vert européen : le « Green Deal ». Ce programme ambitieux concerne tous les domaines de la société : industrie, finances, éducation, agriculture, environnement, … La stratégie « De la ferme à la table » n'est qu'un des programmes du Green Deal.

De la ferme à la table - Stratégie de la Commission européenne

La Commission européenne a l'intention de faire du système alimentaire de l'UE une référence mondiale en matière de durabilité. La stratégie «de la ferme à la table» vise notamment à réduire la consommation et la perte de denrées alimentaires ainsi qu'à mieux informer les consommateurs. Elle vise aussi des objectifs environnementaux pour la production agricole.

Pour les fabricants de produits alimentaires, les objectifs sont les suivants :

- un étiquetage nutritionnel harmonisé et obligatoire sur le devant de l'emballage,
- la promotion de mesures de reformulation,
- la fixation de teneurs maximales pour certains nutriments dans les aliments ;
- la création de profils nutritionnels dans le but de limiter la promotion des aliments à forte teneur en matières grasses, en sucre et en sel.

Pour les agriculteurs, la stratégie «de la ferme à la table» vise d'ici 2030 à :

- la réduction de 50 % de l'utilisation de la protection chimique des plantes,
- la réduction d'au moins 20 % de l'utilisation d'engrais,
- l'extension de l'agriculture biologique à 25 % de la surface agricole totale. ■

INSTITUT ROYAL BELGE POUR L'AMÉLIORATION DE LA BETTERAVE ASBL
Molenstraat 45, B-3300 Tienen - info@kbivb.be - www.irbab-kbivb.be

Techniques culturales betteravières

PVBC - PROGRAMME VULGARISATION BETTERAVE CHICORÉE, DANS LE CADRE DES CENTRES PILOTES
Rubrique rédigée sous la responsabilité de l'IRBAB, Barbara Manderyck, avec le soutien du Service public de Wallonie.

77ème congrès IIRB : optimiser les performances betteravières dans un climat changeant

André Wauters, Kathleen Antoons, Sanne Torfs

Le 77ème congrès IIRB s'est tenu à Bruxelles le 11 et 12 février 2020. 270 personnes originaires de différents secteurs (instituts de recherches, fabricants, producteurs, sélectionneurs, représentants de l'industrie phytosanitaire, des engrais et du machinisme betteravier) et différents pays ont participé à ce congrès.

Le congrès IIRB était divisé en 7 sessions :

- ***Optimiser les performances de la betterave sucrière dans un contexte de changement climatique***
- ***Outils et technologie***
- ***Maximiser la mise en place de la culture betteravière***
- ***La culture de la betterave sucrière dans un monde post-néonicotinoïde***
- ***Le contrôle des maladies foliaires : la cercosporiose***
- ***Sélectionner pour relever les défis futurs de la culture de la betterave sucrière***
- ***Une session ouverte.***

Le 77ième Congrès de l'IIRB a réuni 270 chercheurs et partenaires du monde betteravier

Session introductive : optimiser les performances de la betterave sucrières dans un contexte de changement climatique

Dans la première session, les intervenants ont cadré la culture betteravière dans le climat changeant, au sens propre et figuré.

Tenant compte de l'évolution de la température et de la pluviométrie jusqu'en 2100, Carolyne Dürr (INRA, France) a simulé à l'aide de modèles culturaux les effets du changement climatique sur les dates de semis, la germination et la levée au champ, ainsi que sur les montées à graines. Les effets d'un modèle pessimiste semblent limités jusque 2060, mais après 2061 la température du lit de germination pourrait augmenter de 2°C, favorisant la germination mais avec un risque hydrique grandissant. Par contre, le cumul de pluviosité ne permettrait pas d'avancer significativement les dates de semis.

Dans son intervention, Elisabeth Lacoste (CIBE, Bruxelles) trace le changement de la disponibilité des produits de protection des plantes. La disparition des produits est aujourd'hui plus rapide que l'apparition de nouvelles solutions, quelle soient chimiques, mécaniques ou même technologiques. Mais avons-nous les possibilités de développer ces solutions dans un cadre réglementaire connu avec le soutien nécessaire ?

Dans ce contexte, les sélectionneurs ont leur rôle à jouer. Les 'ressources génétiques' disponibles doivent pouvoir faire l'objet d'un phénotypage à haut débit afin d'accélérer la recherche de solutions aux stress biotiques et abiotiques actuels et futurs. Mais pour y parvenir, des investissements considérables sont nécessaires. L'enjeu des performances de production régionales sera régi par la disponibilité de l'eau : le stress hydrique et de chaleur affectera les régions de productions ce qui demandera des variétés robustes et productives.

L'efficience de l'utilisation de l'eau (Water Use Efficiency) est centrale dans les études menées à l'Université de Nottingham. Le dosage du Carbone[13] dans les feuilles permet de mesurer cette efficience et peut s'expliquer par le nombre de stomates des feuilles. Des variétés sélectionnées sur cette base pourraient être un point de départ pour une meilleure utilisation de l'eau.

Barbara Manderyck nous montre les défis du désherbage de la betterave dans ce monde changeant. Le changement est rapide, tant du point de vue régulation-politique-environnemental. Les nouvelles solutions prêtes à l'emploi, chimiques et mécaniques, doivent être développées et nécessite également des innovations technologiques.

Paul Tauvel (ITB) clôture les exposés par la betterave biologique : une autre approche de la culture betteravière dans tous les domaines.

Session : outils et technologie

Des plateformes en ligne pour partager et collecter facilement des informations sont de plus en plus nombreuses. Plusieurs centres de recherche, tels que l'ITB en France et BBRO en Angleterre, se concentrent sur des projets où, entre-autre, les stratégies de gestions sont comparées. Les producteurs peuvent entrer leurs données en ligne et comparer leurs stratégies de gestion. Grâce à la multiplication de ces plateformes en ligne, les données parcellaires pourraient davantage être analysés et de meilleurs conseils pourraient être fournis.

Parallèlement, l'utilisation de capteurs sur le terrain suscite un intérêt croissant afin d'obtenir des données locales. L'IRS au Pays-Bas étudie la possibilité d'utiliser des capteurs d'humidité et de température pour déterminer le moment opportun des traitements fongicides contre la cercosporiose et stemphylium. Les résultats de ces études indiquent que via l'emploi de capteurs, des résultats similaires peuvent être obtenus à ceux des traitements fongicides appliqués par un monitoring de la présence des maladies foliaires.

De nombreuses technologies sont étudiées dans les différents centres de recherche, tels que les drones, les robots, la tomographie à rayons X, l'imagerie thermique, etc. Ces technologies permettent, par exemple, d'étudier l'effet des engrais verts sur la structure des sols.

Session : mise en place de la culture

Dans cette session, l'accent est mis sur les facultés germinatives et de levée. Un important screening de genotypes a été réalisé dans le projet AKER en France (D. Demilly, GEVES). A l'aide de la plateforme PHENOTYPIC, des phénotypes plus tolérants à la germination à 5°C ont été identifiés, parfois assurant également un meilleur comportement à 10 ou 20 °C. Par contre, le lien entre la germination à froid et l'élongation radiculaire ne semble pas évident.

Debbie Sparkes (Univ. Nottingham) lie en grande partie la levée au champ aux facteurs physiques du lit de germination. A l'aide de rayons X, la porosité et l'agencement des pores dans le sol ont été analysés. Bien que la taille de ces pores soit importante, c'est surtout la connectivité entre les pores qui influence la germination et la levée des betteraves. Mais la corrélation avec le rendement dépend également de la structure du sol plus en profondeur.

Le rendement est également influencé par le nombre de plantes et la distance entre plantes. H-J. Koch (IfZ, Göttingen) a analysé des écartements entre rangs variant de 30 à 90 cm, maintenant un même nombre de plantes par hectare (compensation dans le rang). Si un manque de rendement produit est mesurable dans la première phase de croissance avec l'écartement de 90cm, la croissance ultérieure n'est plus influencée car compensée par les effets 'bordure' via la lumière latérale. Les espacements importants pourraient faciliter certaines opérations comme le binage ou arrachage, par contre plus problématiques dans des parcelles sensibles à l'érosion et aux levées d'adventices.

Session : La culture de la betterave sucrière dans un monde post-néonicotinoïde

L'interdiction des néonicotinoïdes dans l'enrobage des semences de betteraves sucrières impacte fortement la protection des betteraves sucrières contre les insectes ravageurs aériens et souterrains. Les résultats d'une collaboration accrue entre instituts européens (France, Allemagne, Pays-Bas, Danemark-Suède et Belgique) pour trouver des stratégies alternatives ont été présentés au cours de cette session. La collaboration s'est focalisée au

cours des deux dernières années autour de 3 thématiques : les insectes du sol, les pucerons et la jaunisse et la tolérance variétale à la jaunisse virale.

Au cours de la première présentation, l'efficacité des traitements insecticides contre les insectes du sol et plus particulièrement les atomaires a été abordée. Anne-Lisbet Hansen (NBR) a souligné que le traitement de semences Force 10g est le seul moyen de contrôle autorisé pour limiter les dégâts des insectes souterrains. De plus, dans l'ensemble des essais menés, les insecticides foliaires appliqués pour lutter contre les atomaires présents en nombre n'ont pas permis d'avoir une augmentation du rendement en sucre.

Ensuite, l'efficacité des nouveaux insecticides et les stratégies pour contrôler les pucerons et la jaunisse virale ainsi que le monitoring des pucerons et de la jaunisse virale ont fait l'objet de deux interventions. Frederic Boyer (ITB) a montré que, d'après les monitorings, les virus appartenant au groupe des polérovirus, c'est-à-dire la jaunisse virale modérée (BMYV et BChV), semblent les plus présents en Europe. La jaunisse virale grave (BYV) a été identifiée mais à un faible niveau. Est-ce que nous observerions les mêmes tendances au cours des prochaines années ? ou est-ce que la prévalence de la jaunisse grave va augmenter ?

Elma Raaijmakers (IRS) a souligné que pour lutter contre la jaunisse virale une combinaison de moyens doit être mise en œuvre : mesures d'hygiène, service d'avertissement, traitements insecticides sélectifs, …

André Wauters présente les travaux réalisés par les différents instituts européens pour tester les variétés tolérantes à la jaunisse virale.

La sélection génétique est également vu comme un outil complémentaire pour limiter les pertes de rendement associés aux virus de la jaunisse. André Wauters (IRBAB) a résumé les premiers essais menés par les différents instituts européens pour évaluer la tolérance et/ou résistance variétale aux différents types de virus. Les résultats sont prometteurs. Toutefois, de nombreuses questions restent en suspens concernant la méthodologie à appliquer pour tester la tolérance de ces variétés.

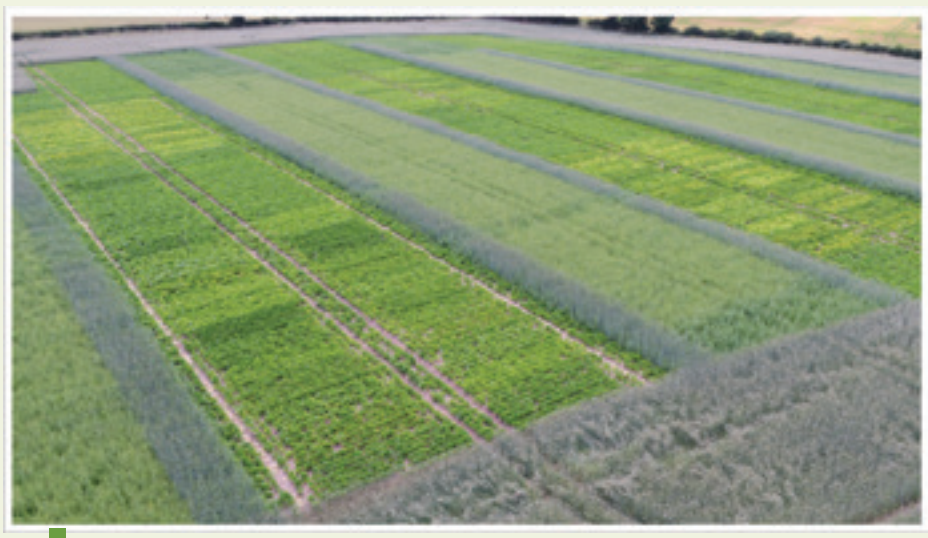

La tolérance de nouvelles génétiques au(x) virus de la jaunisse est expérimentée au champ depuis 2018 au Royaume-Uni et 2019 dans divers pays européens dont la Belgique. (Photo : BBRO)

Cette session s'est clôturée par une présentation de Herbert Eigner (Agrana) abordant l'émergence d'un nouveau ravageur : le charançon de la betterave. Les larves de charançon creusent des galeries dans le collet et la racine. Les galeries sont ensuite des portes d'entrées aux pourritures. Ce charançon est un ravageur fréquent dans les zones de culture betteravière avec un climat continental. Avec le changement climatique, sa présence ne semble plus uniquement se limiter à ces régions.

Session : Cercosporiose

La maladie foliaire cercosporiose est engendrée par *Cercospora beticola*. Cette maladie est présente dans de nombreux pays, dont les Etats-Unis et l'Europe. Etant donné que la cercosporiose peut engendrer des pertes de rendements considérables dans ces pays, des chercheurs américains et allemands ont présenté différentes pistes pour lutter contre la cercosporiose au congrès de l'IIRB.

En Allemagne et aux Etats-Unis, une réduction de l'efficacité de différents fongicides a été constatée. Des chercheurs allemands de l'IfZ ont testé différents traitements fongicides. Le meilleur contrôle en présence d'une pression élevée de cercosporiose a été observé avec une combinaison d'un fongicide de contact avec une triazole et du thiofanat-méhyl (pas autorisé en Belgique). Les triazoles appartiennent à un groupe de fongicide appelé « Inhibiteurs de la déméthylation » (DMI). Les triazoles sont sensibles aux résistances si elles sont employées fréquemment. La résistance aux triazoles est due à plusieurs mutations de la cercosporiose. Si la détection moléculaire de ces mutations est possible, un monitoring plus précis peut être réalisé. Le département de l'Agriculture des Etats-Unis (US Department of Agriculture) a étudié les mutations responsables de la cette résistance. Effectuer un monitoring de résistance est primordial. Les planteurs peuvent ainsi être informés en temps utile de la présence ou non de résistance sur leur exploitation et si l'utilisation de certaines matières actives sera problématique. En présence de résistance, il est préférable de choisir un produit possédant un autre mode d'action.

Diverses recherches sont également menées sur de nouvelles variétés résistantes à la cercosporiose. Ces variétés sont alors comparées avec des variétés classiques. Des traitements fongicides sont nécessaires pour maintenir la pression en cercosporiose faible. Les recherches montrent que des traitements fongicides restent recommandés, même pour des variétés résistantes.

Déterminer le moment opportun du traitement fongicide pour lutter contre la cercosporiose fait aussi l'objet de recherches. Des chercheurs de l'IfZ en Allemagne ont étudié si les traitements fonctionnement mieux lorsque le moment d'application dépend du nombre de spores fongiques présentes dans l'air. Dans les modèles actuels d'avertissement, le niveau de spores présent dans l'air n'est pas pris en compte. La quantité de spores dans l'air peut être quantifiée à l'aide de méthodes moléculaires. Des premiers essais ont comparé les traitements appliqués lorsque le seuil de traitement est atteint avec les traitements appliqués en présence de vol de spores. Les résultats de ces essais montrent que la sévérité de la maladie et les vols de spores peuvent être réduits en appliquant un traitement. La combinaison d'un premier traitement appliqué au seuil de maladie, suivi d'une application sur base des vols de spores semblent donner les résultats intéressants.

Session panel : sélectionner pour relever les défis futurs de la culture betteravière

Lors de ce panel, chaque sélectionneur a pu donner sa vision sur les défis futurs de notre culture. Comme points commun nous citerons la sélection axée sur la tolérance/résistance à la jaunisse virale et au stress environnemental.

Session ouverte

Le premier intervenant reprend un bilan de 20 années de techniques culturales simplifiées en France. Si l'établissement de la culture et les rendements sans labour sont souvent plus variables, les différences s'amenuisent avec le temps, également grâce à l'évolution du matériel. Le taux de carbone global stocké ne semble pas être influencé par la technique.

Deux interventions concernent la conservation à long terme des betteraves. Le premier intervenant décrit les recherches réalisées sur plusieurs génétiques afin de comprendre la différence de comportement envers la conservation. Les génétiques ont été analysées du point de vue cellulaire, moléculaire, et sur l'expression de toute une série de gènes. Une collaboration COBRI a étudié les aspects de la composition des racines sur la conservation : la composition des tissus de la racine ont été vus en relation avec les caractéristiques de compression des racines.

Session Posters

Lors du Congrès, 89 posters très intéressants ont été présentés dans des domaines très divers de la recherche et des techniques betteravières. Les sessions poster permettent un échange entre chercheurs et sont une source d'inspiration et de collaboration.

L'IRBAB a présenté 5 posters avec les sujets suivants :

Comment utiliser les jets anti-dérive tout en maintenant un bon désherbage (Ronald Euben)

Optimiser la gestion des parasites en Belgique grâce au réseau d'observation et d'avertissement (Kathleen Antoons, Françoise Vancutsem, Johan Keleman & André Wauters)

Tester la tolérance des variétés de betteraves à la jaunisse virale avec différentes méthodes d'inoculation au champ (André Wauters & Kathleen Antoons)

La maladie des betteraves argentées causée par la bactérie Curtobacterium flaccumfaciens pv. *betae dans les essais de betteraves sucrières en Belgique (André Wauters)*

Tester la qualité des semences de Beta vulgaris en laboratoire pour prédire la levée au champ (Sylvie Ducournau & André Wauters)

La campagne à Oreye

Au cours de la semaine du 21 septembre Orafti a réceptionné et usiné la première production de chicorées bio de son histoire. L'usine a ensuite ouvert la réception de la production traditionnelle le 28 septembre, cette campagne est donc maintenant bien entamée à Oreye.

Les aléas des conditions climatiques de cette année rendent les travaux aux champs assez compliqués en ce début de saison. Les sols avaient été rendus très secs et durs suite à la sécheresse des mois précédents, cela complique les opérations d'arrachage.

Les difficultés d'arrachage, les moindres rendements devraient amener leur lot de désillusions. Vos représentants s'occupent dès ce début de campagne d'analyser la situation des arrachages et des livraisons avec les représentants de l'usine et ce comité de suivi campagne (planteurs-usine) continuera ce suivi durant toute la saison.

En cas de problème concernant votre livraison veuillez contacter le délégué de votre Organisation à l'usine (tél 019 679 006) ou contacter le secrétariat de l'Organisation à l'adresse opco@skynet.be

Pour vos arrachages n'oubliez pas les règles de base pour obtenir la Prime d'Efficacité Logistique : avant l'arrachage, obtenir de l'usine l'autorisation d'arracher les chicorées. Ne pas hésiter à contacter l'usine ou votre agronome si vous n'avez pas de nouvelles concernant l'autorisation d'arracher. Prévenir l'usine dès que l'arrachage est terminé et signaler si les chicorées doivent être ou non déterrées. L'usine incite les planteurs à utiliser de plus en plus le portail informatique (par Internet) pour ces opérations, mais le « feu vert » pour l'arrachage continuera à être envoyé par SMS.

Suite aux rendements très moyens attendus, il est prévu une durée de campagne relativement courte, la campagne 2020 pourrait se terminer dès avant la Noël.

Tous les planteurs qui sont invités à produire de la chicorée en 2021 ont reçu le formulaire leur demandant leur souhait d'emblavement. N'hésitez pas à contacter votre service agronomique pour toute question à ce sujet.

Royaume-Uni : demande d'autorisation d'urgence pour les néonicotinoïdes

Vu les pertes de rendement importantes dues à la jaunisse, les planteurs britanniques demandent eux-aussi un assouplissement temporaire des règles concernant l'utilisation des néonicotinoïdes. Le secrétaire à l'environnement britannique George Eustice a soutenu les demandes d'autorisations d'urgence et a déclaré que les néonicotinoïdes pourraient être utilisés pour lutter contre la jaunisse virale de la betterave dans le cadre des règles actuelles.

Le Royaume-Uni fait face à la plus faible production de sucre depuis cinq ans. En plus de la sècheresse et de la jaunisse, on constate dans les champs de betteraves une augmentation des niveaux de rouille et de cercospora suite aux conditions humides du mois d'août et des températures chaudes qui ont suivi. Les parcelles les plus gravement touchées la jaunisse et dont le potentiel est très limité devraient être récoltées en premier.

Royaume-Uni : consultation concernant l'ouverture d'un nouveau contingent d'importation de sucre de canne

Les producteurs de sucre sont invités par le syndicat national des agriculteurs (NFU) à répondre à une consultation du gouvernement et à envoyer un courriel à leur député pour protéger l'industrie sucrière britannique.

En septembre 2020, le ministère du commerce international a ouvert une consultation sur le nouveau quota d'importation sans droits de douane pour le sucre de canne. Ce contingent ouvert à tous les pays fournira un accès supplémentaire au marché britannique pour le sucre de canne cultivé partout dans le monde, souvent produit selon des pratiques agricoles qui seraient considérées comme illégales au Royaume-Uni, selon le NFU.

La NFU estime que l'ouverture d'un quota d'importation sans droits de douane pour le sucre de canne faussera la concurrence sur le marché du sucre et compromettra l'accès préférentiel accordé aux pays en développement. La consultation est ouverte jusqu'au 5 octobre.

Südzucker : campagne écourtée à l'usine d'Offenau

La campagne 2020/21 sera plus courte à l'usine d'Offenau dans le Bade-Wurtemberg, vu les baisses de rendements suite à la sécheresse, à la jaunisse et au problème des betteraves à faible teneur en sucre.

En réaction à ce problème de faible teneur en sucre, un règlement spécial s'appliquera au Bade-Wurtemberg dès cette campagne : pour tous les fournisseurs dont la teneur moyenne en sucre de betterave est inférieure à 16 %, celle-ci sera augmentée à la moyenne de l'usine. Ce règlement devrait inciter les agriculteurs à poursuivre la culture de betteraves.

Pour maintenir l'approvisionnement en betteraves et la compétitivité de la sucrerie, il faudrait cultiver 4.000 à 5.000 ha supplémentaires de betteraves, recruter de nouveaux planteurs et proposer des prix plus attractifs pour la betterave.

Pays-Bas : Le ministre de la santé dit non à la taxe sur le sucre

Le gouvernement néerlandais n'introduira pas de taxe sur le sucre dans un avenir proche car l'efficacité d'une telle mesure n'a pas encore été prouvée, et d'autres accords ont été conclus avec des entreprises alimentaires sur la réduction du sucre dans les boissons non alcoolisées, a déclaré le ministre de la santé Paul Blokhuis aux députés.

Dans le monde, 43 pays ont introduit une forme de taxe sur le sucre, dont 10 dans l'UE, et le ministre a été invité à faire de même, afin de réduire l'obésité chez les enfants et les adultes.

L'industrie néerlandaise des boissons a déjà accepté de réduire la quantité de calories dans les boissons non alcoolisées de 30 % en 2025, par rapport à 2012..

Irlande : la taxe sucre rapporte moins que prévu

En 2019, l'Irlande a encaissé 33 millions d'euros grâce à la taxe sur le sucre, soit quelque 2 millions d'euros de moins que les 35 millions d'euros de recettes prévues annuellement par le ministère des finances irlandais. En 2018, 16,3 millions d'euros avaient été collectés et pour 2020, la taxe n'a permis de collecter que 20,5 millions d'euros jusqu'à présent. L'une des causes invoquées pour expliquer cette baisse est la reformulation des produits pour réduire la teneur en sucre parmi certaines sociétés du secteur des boissons.

La taxe irlandaise sur les boissons sucrées ou "sugar tax" a été introduite le 1er mai 2018. Elle appliquait une taxe de 0,30 € par litre sur les boissons contenant plus de 8 g de sucre par 100 ml et une taxe de 0,20 € par litre sur les boissons contenant entre 5 et 8 g de sucre par 100 ml.

Première transformation de chicorées bio à Oreye

BENEO-Orafti, a annoncé l'achèvement de la première campagne de chicorée de culture biologique destinée à la commercialisation dans son usine d'Oreye. Après la récolte au cours de la troisième semaine de septembre, l'entreprise a commencé à extraire l'inuline à partir de racines de chicorée biologique pour rencontrer la demande croissante du marché pour des ingrédients alimentaires biologiques.

La diversification vers les produits biologiques présente un certain nombre de nouveaux défis agronomiques et industriels. L'une des exigences est que la production d'inuline conventionnelle doit être clairement séparée du cycle de production d'inuline biologique. BENEO s'approvisionne en chicorée certifiée biologique auprès des agriculteurs de la région titulaires d'un certificat biologique. L'inuline de chicorée bio est ensuite certifiée en usine par l'organisme de certification Certisys.

La production de chicorée biologique nécessite un désherbage manuel intensif. Le passage à l'agriculture biologique entraîne donc des coûts de production plus élevés pour l'agriculteur en termes de main d'oeuvre et d'organisation car la chicorée biologique étant cultivée sans produits phytosanitaires, pas même ceux biologiques. BENEO soutient les agriculteurs locaux en investissant dans un système de désherbage mécanique.

Première journée de l'Innovation en betteraves sucrières organisée par Strube

Le 18 septembre dernier, la maison de sélection Strube a organisé pour la première fois un « Sugar Beet Innovation Day » à Söllingen en Allemagne pour présenter ses projets durables et innovants.

Deux robots de champ étaient présentés : le PhenoFieldBot utilisé dans la recherche sur la qualité des semences pour décrire avec précision et exactitude la qualité des semences et des jeunes plantules et le BlueBob de Strube est un prototype de robot de champ entièrement autonome et à commande électrique pour le désherbage mécanique dans des parcelles entières de betteraves sucrières, du stade cotylédons jusqu'à la fermeture des rangs. Le robot BlueBob est équipé d'outils de désherbage statiques entre les rangs mais aussi d'un outil de désherbage mobile dans les rangs.

Le robot BlueBob est équipé d'outils de désherbage statiques entre les rangs mais aussi d'un outil de désherbage mobile dans les rangs.

A côté de la robotique, Strube a présenté le Phenotest, un test automatisé de phénotypage 4D, qui contrôle, dans des conditions de laboratoire, le pouvoir germinatif et la vitesse de levée des jeunes plantes ainsi qu'une nouvelle application pour smartphone CercoSpot pour détecter à l'avenir le niveau d'infection par la cercosporiose.

Enfin, l'utilisation de l'analyse en infrarouge proche (NIRS) dans le laboratoire d'analyse mobile des machines d'arrachages pour essais BlueMobil a également été présentée. Grâce à cette technologie, les trémies des arracheuses de betteraves sont transformées en laboratoire de nettoyage et d'analyse pour fournir aux sélectionneurs des résultats rapides.

Pour plus d'informations, voir le web : https://www.strube.net/blog/

Moins de sucre australien sur le marché mondial

L'Australie exportera moins de sucre la saison prochaine (2020/21). Cela entraînera une hausse des prix sur le marché mondial. L'Australie est le quatrième exportateur de sucre après le Brésil, la Thaïlande et l'Inde. La canne à sucre souffre beaucoup de la sécheresse, selon le Conseil américain de l'agriculture à Canberra dans un rapport sur le secteur sucrier australien. La production de sucre reste bloquée à 4,3 millions de tonnes La production de sucre de la prochaine saison en Australie restera à 4,3 millions de tonnes. Seuls 3,4 millions de tonnes sont disponibles pour l'exportation. C'est la plus petite quantité exportée en sept ans. Selon le Conseil de l'agriculture, les exportations sont également déprimées car la demande de sucre sur le marché mondial est moindre en raison de l'épidémie du Covid-19.

Déjà 3 semaines de campagne à Iscal Sugar

A l'heure d'écrire ces lignes, cela fait déjà 3 semaines que la campagne a démarré à Iscal. Une richesse très variable, une tare terre faible les 2 premières semaines et beaucoup de complications à la réception ont caractérisé ce début de campagne. L'usine par contre a bien démarré et tourne à la capacité attendue.

Les premiers résultats

A l'heure actuelle les prévisions de rendement sont toujours de 85 t/ha à 17,5°Z. Les premiers résultats donnent : 17,47°Z de richesse, 2,29 % de tare terre et 6,87 de tare collet/net.

	Richesse	Tare Terre	Tare Collet
Semaine 1	17,20°Z	1,41 %	6,96 %
Semaine 2	17,62°Z	2,15 %	7,08 %
Semaine 3	17,45°Z	4,38 %	6,35 %

Un début difficile à la réception

Nous vous l'avions déjà dit dans Le Betteravier précédent, la réception à Iscal manque d'un gros entretien général. Iscal peine à mettre en œuvre les moyens financiers pour résoudre des problèmes récurrents. Résultat : ce début de campagne a été très compliqué et de nombreuses pannes ont eu lieu : chaîne Venema bloquée, Rupro en panne, bourrages de la râpe, problème informatique généralisé, … A plus de 3 reprises déjà, il a fallu faire des sacs.

Outre ces problèmes techniques, d'autres problèmes qui influencent directement vos résultats sont aussi à déplorer :

- Tare terre négative mise à la moyenne et non à 0%.
- Parmentières qui perdent de l'eau et cela empêche de mesurer correctement les pertes de morceaux lors du lavage.
- Les analyses chaud/froid qui ont dépassé plusieurs fois la norme.

Pour tous ces problèmes, vos représentants ont écrit à l'usine pour demander des compensations financières. Nous constatons que le personnel de la tare fait son possible mais n'a pas tous les outils en main pour atteindre le résultat escompté, la gestion informatique de la tare dépendant de Fabricom ce qui n'est probablement pas la meilleure solution. Ce sont les planteurs qui subissent directement le manque d'investissement financier de la part d'Iscal.

Depuis notre intervention écrite, la situation semble enfin rentrer dans l'ordre, Fabricom est venu et a résolu pas mal de problème. De plus, il est maintenant possible de mesurer correctement les pertes.

Côté usine, par contre, la campagne a bien démarré et l'usine tourne bien. Les pluies de cette fin septembre ont compliqué les arrachages et à l'heure d'écrire ces lignes, l'usine risque de devoir diminuer sa cadence par manque de betteraves.

N'hésitez pas à contracter votre syndicat betteravier pendant la campagne !

Pour rappel, les contrôleurs sont chapeautés par Eric Van Dijck, Secrétaire du CoCo Flandre, secondé par moi-même, Judith Braconnier. L'aspect technique de leur travail est assuré par Pascale Tychon, Inspectrice des réceptions.

Si vous avez des questions sur le déroulement de la campagne, une plainte sur vos résultats, un problème avec les pulpes, n'hésitez donc pas à me contacter par email : judith.braconnier@cbb.be ou par téléphone au 02/551.11.73.

Retour des terres, votre avis ?

Nous profitons de ce court article pour vous demander un retour de la reprise des terres. Vous avez été plus d'une centaine à bénéficier de ce service pour annuler votre pénalité tare terre et nous sommes intéressés de connaitre votre avis : Avez-vous été satisfait de l'opération ? Quels sont les points à améliorer ? … ■

Judith Braconnier, Secrétaire CoCo Hainaut-Iscal

Retour à l'équilibre sur le marché mondial

Suite à la pandémie du Covid-19, l'organisation internationale du sucre (ISO) prévoit pour la campagne 2019/20 une forte réduction de la consommation mondiale de sucre (de l'ordre de 2,1 millions de tonnes) tandis que le Brésil, suite à la baisse de la demande en carburant, a fortement réduit sa production d'éthanol pour produire beaucoup plus de sucre (+56% par rapport à l'an dernier). Ces deux événements ont entraîné une forte réduction du déficit mondial prévu pour 2019/20 : le déficit en sucre a été ramené à 136.000 tonnes contre 9,3 Mt anticipé au mois de mai par l'ISO. Ce retour à l'équilibre contribue à une certaine stabilisation des cours du sucre blanc sur le marché mondial, lesquels ne décollent pas vraiment du niveau de 300 €/t depuis plus de deux ans.

Pour 2020/21, l'ISO table sur un déficit mondial de 724.000 tonnes grâce à un rebond de la consommation mondiale estimée à 2,6% à 174,19 Mt tandis que la production ne progresserait que de 2,3% à 173,46 Mt. L'ISO attribue cette hausse prévue de la production à l'augmentation de la production indienne à 31,5 Mt, contre 27,2 Mt en 2019. Une progression en partie contrebalancée par une baisse prévue de la production au Brésil à 34,7 Mt contre 37,4 Mt en 2019/20.

Marché du sucre européen : l'UE importateur net en 2020/21 ?

L'UE se dirige vers une baisse de production à cause de la sécheresse et du développement de maladies et plus particulièrement de la jaunisse. Les grands producteurs de l'UE tels que la France et l'Allemagne sont particulièrement touchés. Les deux géants français du sucre Tereos et Cristal Union ont annoncé des rendements de betterave en chute libre : moins 15% en moyenne et de moins 10 à moins 50% selon les régions du fait de la sécheresse et de la jaunisse virale. Südzucker a également annoncé des campagnes écourtées suite aux baisses de rendements betteraviers.

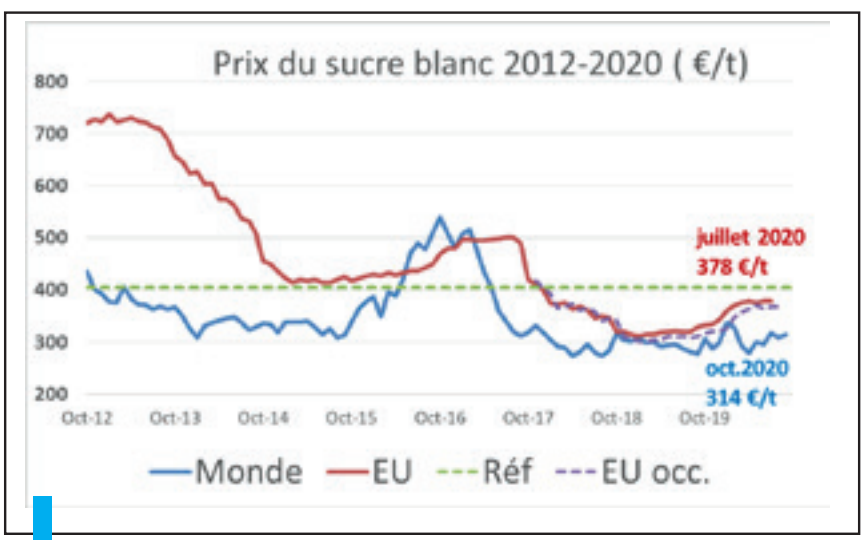

La moyenne des cotations du sucre blanc sur le marché mondial était de 308 € la tonne en biasse de 2,5 % par rapport à la moyenne du mois d'août.
Sur le marché européen par contre, malgré des stocks de sucre UE sont inférieurs à ceux des dernières campagnes, le prix de vente moyen pour l'ensemble de l'UE se stabilise à 378 € la tonne pour le mois de juillet 2020 soit 1 €/t de moins qu'en juin.
Les prix de vente de sucre notifiés par les fabricants à l'observatoire des prix de l'UE sont des prix (départ usine) pour le sucre livré au cours du mois en question même si les prix ont été conclus il y a plusieurs mois (contrats à long terme). L'observatoire des prix calcule le prix moyen pondéré en fonction des volumes et le publie pour les 3 régions. La collecte de ces données et leur traitement expliquent pourquoi ces prix sont publiés avec un retard d'environ 2 mois.

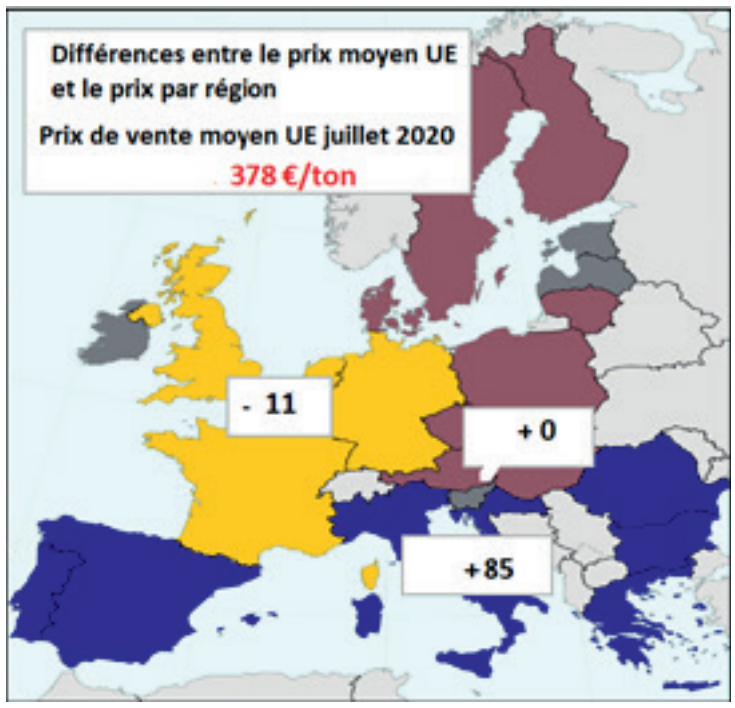

Les différences de prix du sucre entre régions de l'UE sont importantes. En juillet 2020, pour une moyenne UE de 378 €/t, la Commission a relevé un prix de 367 € pour les États membres producteurs de sucre d'Europe occidentale (Belgique, France, Pays-Bas, Allemagne, Royaume-Uni) à comparer à une moyenne de 378 €/t de sucre pour l'Europe centrale et du Nord et à 463 €/t pour l'Europe méridionale (Italie, Grèce, Espagne,…), soit un écart de 85 €/t avec notre région.
L'évolution des prix moyens régionaux est la suivante :

- *Europe centrale et du Nord : 378 €/t (380 €/t en juin 2020)*
- *Europe occidentale dont la Belgique : 367 €/t (367 €/t en juin 2020)*
- *Europe méditerranéenne: 463 €/t (458 €/t en juin 2020)*

Dans sa dernière estimation du bilan d'approvisionnement en sucre de l'UE, la Commission a revu la production de sucre 2020/21 à la baisse : 16,7 Mt contre 17,4 Mt l'an dernier ce qui indiquerait un marché sous-approvisionné et pourrait susciter des augmentations de prix du sucre dans l'UE. Encore faut-il que la consommation ne baisse pas en Europe suite à la persistance des mesures de sécurité de l'épidémie de Covid-19 qui limitent la consommation en dehors des foyers ; ce qui reste un grand point d'interrogation.

La baisse des stocks UE implique-t-elle que l'UE va importer davantage de sucre pour équilibrer son bilan ? Si c'est le cas, c'est le sucre d'Amérique latine qui devrait le plus abondamment répondre à la demande européenne. Le Brésil, premier exportateur mondial de sucre, dispose d'un contingent de 750.000 tonnes qu'il pourrait exploiter au maximum vu la dépréciation de sa monnaie, le real, qui le rend encore plus compétitif sur le marché mondial. Les pays d'Amérique centrale et andine, la Colombie, le Guatemala disposent aussi de contingents d'exportation sans droits de douane grâce aux accords de libre-échange conclus avec l'UE. L'an dernier, ces pays ont exporté vers l'UE près de 230.000 tonnes de sucre, l'équivalent de la production de la sucrerie de Fontenoy.

Avec l'Afrique du Sud aussi, un accord de libre-échange prévoit un contingent sans droits de douane de 150.000 tonnes. En 2019/20, 114.000 tonnes de sucre ont été importées d'Afrique du Sud. Et il y aussi les Pays les moins avancés qui peuvent expédier du sucre vers l'Europe sans droit de douane et sans limite de quantité. En 2019/20, 700.000 tonnes de sucre ont été importées dans ce cadre. L'île Maurice a ainsi expédié 240.000 tonnes l'an dernier et le Swaziland, 250.000 tonnes pour citer les plus importants.

Tous ces pays pourraient en théorie exporter davantage en Europe. Encore faudra-t-il que le prix offert par l'Europe soit suffisamment attractif pour eux. ■